

Synthèse académique

Académie : Bordeaux

Format de l'échange :

Organisation d'une conférence-débat académique le mercredi 8 décembre 2010 de 9h à 17h au lycée Gustave Eiffel à Bordeaux.

Le débat s'est appuyé sur les ateliers organisés dans les 5 départements de l'académie.

Un journaliste de télévision locale a modéré le débat (programme détaillé en annexe)

Mots clés (pour qualifier les principaux thèmes abordés) : rythmes biologiques, temps de l'enfant, temps de la famille, scolaire et périscolaire, apprentissage, réussite, égalité, coût, zonage, vacances, concertation, cohésion, spécificités locales...

Nombre de participants : 400

Typologie des participants : parents, élèves, représentants du personnel, représentants du tissu associatif et sportif, chefs d'entreprises, organisation patronales, acteurs de l'école publics et privés (enseignants du 1^{er} degré, professeurs du second degré, directeurs d'écoles, chefs d'établissements), IEN, IA IPR, infirmières, médecins, élus, représentants des cultes, DDEN, universitaires, ...

Débat 1 : Les priorités liées aux rythmes biologiques de l'enfant/adolescent

Penser l'organisation du temps scolaire en tenant compte des données de la chronobiologie comme de la chrono psychologie, c'est envisager l'aménagement du temps ou des temps que l'on impose à l'enfant de façon à respecter sa santé et son développement global.

De nombreux chercheurs s'accordent sur le fait que :

- le sommeil est un élément essentiel des rythmes de l'enfant : sa qualité et sa quantité conditionnant les performances et attitudes scolaires.
- l'activité intellectuelle subit des fluctuations dans la journée qui influent sur la vigilance et la mémoire ; or ces variations ne sont pas bien prises en compte dans l'organisation de la journée.
- pour un enfant ou un élève, la synchronisation de son horloge biologique et de son environnement est essentielle ; or les différents temps de la journée ne sont pas toujours coordonnés.

Le temps de l'enfant doit être pris dans sa globalité, temps familiaux, temps scolaires, temps personnels, temps de vie dans la cité...

Il doit être tenu compte des rythmes chrono biologiques et des rythmes biologiques propres à chaque enfant.

Il est notamment primordial de comprendre l'importance du sommeil et ses répercussions dans la capacité de l'enfant à entrer dans la phase d'apprentissage. Y parvenir nécessite un travail concerté qui commence par une écoute réciproque de tous les partenaires de l'école.

Les élèves soulignent l'intensité de la journée scolaire, les temps de transport accroissent la fatigue.

Une semaine de 6 jours d'école permettrait de réduire le temps scolaire quotidien avec des espaces plus importants à consacrer à la vie sociale.

Les collectivités locales soulèvent la question de l'articulation des temps scolaires et des temps périscolaires.

Elles insistent sur le risque de « sur stimulation » des enfants à travers les ateliers proposés : il faut leur laisser le temps de jouer ou de ne rien faire.

Enfin, toute modification des rythmes scolaires aura nécessairement non négligeable pour les collectivités.

Les enseignants et chefs d'établissements suggèrent un allègement des programmes pour diminuer la pression ressentie.

Toutefois, les conditions de la réussite scolaire sont aussi liées à l'hygiène de vie des enfants : le rôle des familles est primordial dans ce domaine.

Les dispositifs mis en place au sein des établissements scolaires doivent donc être réfléchis dans le cadre d'un projet éducatif global confié à des personnels formés.

La FCPE affirme sa volonté de voir une école avec :

- une pause méridienne de 90 minutes au moins à tous les niveaux
- pas plus de 5H de cours par jour en primaire
- pas plus de 6H de cours par jour au Collège
- pas plus de 7H de cours par jour au lycée
- « 35 Heures TTC » par semaine comprenant aussi le travail à la maison

Chacun s'accordent à mettre en exergue une ambition commune, améliorer la performance des élèves.

Deux points font consensus :

- la lourdeur de la journée scolaire, en particulier au lycée et pour les écoliers ruraux tributaires des transports scolaires,
- la nécessité d'une cadence annuelle autour des séquences 7 semaines de cours – 2 semaines de vacances.

Débat 2 : Les priorités liées aux contenus et à l'organisation de l'enseignement

L'organisation du temps scolaire ne joue pas assez son rôle de réduction des inégalités scolaires face aux apprentissages. Elle les accentue dans certains cas. Plus globalement, les conditions d'enseignement sont perçues comme dégradées, compte tenu des baisses de moyens et des hausses d'effectifs par classe.

Deux interrogations sont mises en avant par le corps enseignant :

- Comment organiser le temps scolaire pour que tous les élèves accèdent à la réussite scolaire ?
- Quelles alternatives proposer aux enfants en difficulté ?

Plus de coordination des actions mises en place éviterait un empilement de dispositifs et donc un manque de lisibilité.

Tous les partenaires de l'école doivent travailler en concertation, dans le souci de ne pas solliciter à l'excès les enfants, notamment les plus en difficulté qui sont aussi les plus fragilisés.

Dans le cadre des expérimentations menées depuis la rentrée 2010, la longueur des journées est mise en avant.

Il est apparu pertinent de placer les enseignements fondamentaux le matin et de réserver l'après-midi pour les activités culturelles et sportives.

Plus de journées travaillées dans la semaine, mais moins longues pourrait être une alternative.

Par exemple :

- Une expérience en collège montre une diminution des violences et des conflits élèves/adultes
- Une expérience en lycée se traduit par une motivation plus grande chez les élèves pour venir en classe.

L'obligation de résultat croissante et la concentration des contrôles, organisés sans concertation entre les professeurs, ont des conséquences sur les apprentissages.

L'aide personnalisée, qui apporte un soutien notamment en matière de méthodologie, ainsi que les stages de réussite scolaire pendant les vacances sont considérés comme des initiatives positives.

Plus largement, les dispositifs qui permettent un travail par petits groupes apparaissent plus propices à la réalisation d'un travail de qualité, plus difficile au sein du groupe classe souvent chargé, notamment en lycée.

Renforcer la collaboration avec les collectivités locales permettra la cohérence éducative d'un territoire, la pertinence des ateliers mis en place, et l'adhésion des jeunes face à ces dispositifs.

Mais cette cohérence doit s'adapter aux spécificités locales, voire à l'organisation de chaque école.

Débat 3 : Les priorités liées à la journée de la famille

On constate une grande diversité des modèles familiaux - avec un accroissement des familles monoparentales et recomposées - caractérisés par des contraintes multiples de vie. Ces contraintes rendent encore plus complexe l'organisation du temps familial et en conséquence le temps global de l'enfant. Il est nécessaire qu'un temps suffisant lui soit consacré au sein de la famille et prenne en compte ses besoins.

L'élève a besoin également de temps à lui, pour assimiler et mémoriser ce qu'il a appris.

A la question de l'organisation de la semaine scolaire, une intervenante incline en faveur d'une demi journée de classe le mercredi, allégeant ainsi les autres journées. L'autre intervenante nuance la réponse en fonction de l'âge des enfants : en maternelle et en primaire, la semaine de quatre jours paraît plus adaptée qu'au collège. Pour les collégiens, il est nécessaire que les journées de classe soient plus courtes, d'autant que le temps de transport ainsi que la masse des devoirs les rallongent de façon parfois importante.

Elles s'accordent pour trouver les vacances d'été trop longues, instaurant une rupture de rythme préjudiciable aux acquis d'une année scolaire.

La question du sommeil et des rythmes chrono biologiques est complexe ; les besoins sont différents selon les âges et les individus. Appliquée à des élèves dont l'âge va de 3 à 18 ans, elle appelle des réponses diversifiées, appuyées sur une classification pertinente.

L'évolution des modes de vie, l'irruption des nouvelles technologies et leur rapide diffusion parmi les jeunes ont des conséquences non mesurés scientifiquement à ce jour.

Jusqu'à 10 ans, on peut penser que la famille a encore une emprise sur le temps de l'enfant. Au-delà, son autonomie s'accroît et il est important de lui apprendre à gérer ses horaires.

L'importance du sommeil sur les facultés cognitives est connue. Le manque répété d'une heure de sommeil par jour crée une dette de sommeil qui ne se résorbe pas ; en revanche, on ne peut emmagasiner le sommeil afin de constituer une réserve. La somnolence pendant la journée est souvent compensée par des apports énergisants : ainsi, des boissons contenant de la caféine en teneur importante sont trop facilement consommées par les enfants.

Quelles préconisations pour les rythmes scolaires ?

- l'alternance 7 semaines de cours et 2 semaines de vacances permettrait-elle une récupération suffisante ? C'est une des meilleures alternatives, même si la semaine suivant la reprise est toujours un moment de réadaptation difficile.
- à partir du lycée, l'internat offre de bonnes conditions de gestion du temps et du sommeil.
- retarder l'heure d'entrée à l'école d'une demi heure, permettre une coupure plus longue à la pose méridienne, avec sieste pour tous les enfants de maternelle quel que soit leur âge, sont préconisés.

Malgré la diversité des rythmes chrono biologiques, la plage de vigilance la plus partagée se situe entre 8 et 19 heures, avec une baisse entre 13 et 15 heures, mais les scientifiques ne concluent pas de façon consensuelle. Ce qui est le plus important, c'est de respecter le temps de sommeil en fonction des besoins, enjeu capital pour l'enfant.

Il est important que les enfants apprennent à gérer eux-mêmes leur corps, leurs besoins, et leur adaptation aux exigences de la vie sociale.

Une intervenante, lycéenne interne, témoigne de journées scolaires longues, ce qui nécessite une pause suffisante à la fin des cours, avant de se remettre au travail. Même en internat, les élèves se couchent pour la plupart trop tard. Une moyenne de 7 à 8 heures de sommeil, est plus répandue. Certes l'internat présente un avantage pour les élèves qui seraient contraints à un temps de transport trop long. Néanmoins, le confort d'une vie familiale, son rôle affectif, ont une influence positive dont le manque se ressent.

Une conseillère générale, exprime la préoccupation de la collectivité : comment faire mieux en matière de transport scolaire ? Pour un collégien, trois quarts d'heure à une heure de bus avant le collège et à sa sortie, c'est évidemment trop. Les pouvoirs publics doivent faire des choix en fonction d'une volonté politique claire. Un certain nombre de familles sont contraintes à la mobilité et certaines ont aussi une journée de travail qui commence très tôt. Il faut donc que l'accueil périscolaire soit adapté et permette une entrée sereine dans la journée scolaire.

Sur la question d'un cinquième jour de classe, la collectivité locale devra s'adapter si la mesure est retenue. Mais il importe que les enfants les plus jeunes puissent dormir aussi au centre d'accueil.

Débat 4 : Les priorités liées à la vie sociale et économique

La question des rythmes scolaires est avant tout liée à la réussite scolaire des élèves mais elle ne peut être traitée seulement au sein de l'éducation nationale. Les apprentissages et la réussite scolaire doivent rester le point central de la réflexion.

L'organisation de l'année scolaire est en cause. Le respect de l'alternance entre sept semaines de travail et deux semaines de vacances apparaît nécessaire. La durée des vacances d'été pourrait être réduite. Une modification du zonage des vacances a été évoquée.

L'organisation de la semaine scolaire divise l'opinion : l'étalement sur quatre jours et demi avec le mercredi matin travaillé pourrait être bénéfique aux apprentissages. En revanche, c'est une remise en cause du temps de travail mal envisagée par les enseignants.

Le temps de travail des parents est également en cause. La prise en charge des élèves avant et après la classe en est la conséquence. La flexibilité du travail (un crédit temps accordé aux parents pour quitter le travail plus tôt) ne peut être envisagée par toutes les entreprises. Les collectivités territoriales constatent leur contribution croissante à la prise en charge des jeunes. Maintenir ouverts les

établissements scolaires au-delà des cours rallongerait tout autant la journée scolaire.

"Il faut prendre le temps de construire un pacte sociétal qui englobe l'Education nationale, les collectivités territoriales et le monde économique avec pour objectif la réussite des élèves à travers le socle commun de connaissances et de compétences."

L'ancien président de la FCPE souligne que la vie économique et sociale a depuis toujours imposé ses rythmes à l'école : ainsi, dans la société rurale, la participation des jeunes aux travaux saisonniers ; ou encore l'exigence de la catéchèse qui est à l'origine de la coupure du milieu de semaine. L'école ne s'est pas construite en opposition avec ces exigences, elle les a intégrées comme contraintes.

Il est temps d'inverser le rapport et que ce soit bien l'école qui soit mise au cœur du débat. C'est encore la vie économique, compte tenu des horaires de travail des parents, des temps de transport, qui impose une organisation à l'école. L'industrie du tourisme a remis en question l'alternance des sept semaines de classe et deux semaines de congés, alors que cette alternance emporte tous les suffrages.

Imposer une organisation scolaire bénéfique aux apprentissages et respectueuse des élèves est nécessaire, avec tous les accompagnements périscolaires.

Le représentant du MEDEF exprime l'implication du monde de l'entreprise dans ce débat. L'entreprise peut d'autant moins se désintéresser des questions de société qu'elle ne constitue pas seulement un système de production de biens et de services. L'entreprise est aussi un système social, intéressée en son sein par les questions d'organisation familiale, touchant à la vie des personnels. Dans ce système social qu'est l'entreprise, les partenaires sociaux ont leur rôle et expriment les besoins de la société. L'entreprise est d'autant plus concernée par la place faite aux enfants, aux jeunes, à leur formation et à leur construction, qu'ils représentent les forces vives du système économique de demain.

La concertation sur les besoins de l'école doit être ouverte au plus grand nombre de partenaires de la vie économique, et cette concertation devrait aboutir à la définition d'une politique publique.

Sur la flexibilité du travail, les horaires des travailleurs, il est impossible d'envisager une réglementation qui s'imposerait à tous. Chaque entreprise se donne un encadrement, une structure permettant de respecter les intérêts collectifs, des règles de conduite. Sans doute y a-t-il des marges de progrès pour développer une stratégie d'entreprise qui intègre des pratiques sociales adaptées aux besoins de la vie des personnes.

Mais les rythmes de travail au sein de l'entreprise sont très dépendants de sa nature et de sa structure. Ils varient selon les branches d'activités professionnelles, les systèmes de production qui induisent des contraintes techniques, avec parfois des variations saisonnières de l'activité ;

Il est sûrement possible de trouver une organisation de la journée, de la semaine et de l'année scolaire qui garantisse un équilibre au niveau local.

Les lycéens témoignent de la difficulté d'absorber les programmes scolaires dans le temps imparti. Peut-être faudrait-il envisager de rallonger le cursus scolaire, évitant ainsi la surcharge. Ils témoignent aussi de l'incidence des effectifs de la classe : un effectif plus réduit permet une meilleure attention des élèves.

Enfin, la proximité entre le lieu de vie et le lieu scolaire favorise les élèves qui peuvent en bénéficier.

Un maire tire les conclusions de ce qui précède. C'est nécessairement à la collectivité locale de s'adapter et elle doit concilier des impératifs contradictoires. On entend vanter certains modèles d'organisation à l'étranger sans en connaître véritablement les effets. Il faut en conséquence éviter l'imitation.

La commune a dû pour sa part mettre en place un service d'accueil des élèves dont l'amplitude va de 7 H du matin à 7 H du soir, avec une restauration scolaire ouverte à tous. La ville a fait des efforts pour mener une politique dynamique au profit de la jeunesse, même si il y a encore à progresser. Pour les collectivités, avoir les moyens de développer les crèches, investir dans les offres de service pour la petite enfance, travailler à la qualité des espaces jeunesse, permet de s'adapter à un maximum de vies familiales diversifiées. De petites communes rurales n'ont souvent pas ces moyens.

Finalement, un autre point de consensus rassemble les participants et justifie le débat lancé.

Pour définir une véritable politique publique, il importe d'écouter l'ensemble des partenaires et de déterminer les besoins, les objectifs, afin de partir de ce que nous désirons mettre en place pour le bien commun. Une fois cette politique publique définie, les collectivités locales s'adapteront aux organisations qui auront été retenues.

La question qui est en débat aujourd'hui touche au bien-être de tous et doit être traitée de façon prioritaire.

Programme du 8 décembre 2010

- 9h00 :** **Ouverture :**
**André MERCIER, Inspecteur d'académie, Directeur des Services
Départementaux de l'éducation nationale de la Gironde**
- 9h30 :** **« État des lieux et problématiques».**
- 10h15 :** **Débat 1 :**
Rythmes biologiques de l'enfant et de l'adolescent.
Comment mieux prendre en compte le souci de la santé ?
- 11h30 :** **Débat 2 :**
Rythmes et enseignement
Comment mieux favoriser l'apprentissage de l'élève ?
- 12h30 :** Cocktail au Lycée des Menuts à Bordeaux
(36 rue des Doves – 33800 Bordeaux)
- 14h00 :** **Débat 3 :**
Rythmes et famille :
Comment mieux satisfaire les priorités familiales ?
- 15h15 :** **Débat 4 :**
Rythmes et impact sur la vie économique et sociale :
Comment concilier les rythmes de l'école et leur impact sur la vie
économique et sociale ?